

La part de nos activités dirigées vers l'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est une **zone d'activité importante pour FVI**, notamment dans le domaine de la **santé animale** car cette partie du monde représente le réservoir le plus important de maladies animales ayant des conséquences sanitaires ou/et économiques importantes localement ou susceptibles de gagner l'Afrique du Nord et l'Europe (notion de maladies émergentes).

Cette zone a aussi un intérêt stratégique évident pour la France en matière de lutte contre la pauvreté en milieu rural (aide à la lutte contre les maladies) ou de prévention d'événements sanitaires pouvant survenir en France, auxquels s'ajoutent les liens historiques entre la France et cette région.

Malgré le contexte sécuritaire actuel qui rend difficile l'envoi d'experts dans certaines zones, les activités de FVI dans cette zone ont représenté **24% des jours de mobilisation d'expertise en 2016** (contre 10% en 2013).

Pour l'équipe mixte FVI-Cirad chargée de l'enseignement et de la formation en santé et production animale en régions chaudes, l'Afrique sub-saharienne est une des régions avec lesquelles existent de fortes collaborations (historique et toujours d'actualité). Elle représente plus de 55% des étudiants étrangers accueillis en Masters et formations continues.

Les pays qui concentrent nos activités

Au cours de ces quatre dernières années, les pays ayant fait l'objet d'une intervention sur place de FVI (tous types d'intervention) sont : l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap vert, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Liberia, Madagascar, le Mali,

Maurice, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, Sao Tome et Principe, la Tanzanie, le Tchad, le Togo et la Zambie.

Pour le seul appui dans le domaine des laboratoires vétérinaires et en comptant leur participation à des ateliers régionaux de formation, ce sont 27 pays anglophones et francophones d'Afrique subsaharienne qui ont été concernés par les activités de FVI.

Les activités se concentrent sur un pays ou une zone uniquement en fonction de la demande d'un bailleur (UE, FAO, OIE et France) relayant souvent un besoin local. Pour la France, la prise en compte du plan stratégique à l'international du MAAF est importante (thèmes, pays ou zones prioritaires).

En matière d'enseignement et de formation en santé et production animale en régions chaudes, l'accent est mis sur les pays francophones, comme le Burkina, le Sénégal, le Cameroun, le Mali, le Niger, la Mauritanie, mais aussi des pays de la zone CEEAC (Rwanda, Burundi) et de la zone SADC (Ouganda, Zimbabwe).

Avec les difficultés d'y envoyer des experts pour des raisons de sécurité, FVI est actuellement un peu réticent à concourir aux appels d'offre sur une partie de cette zone, bien que des projets importants y soient actuellement financés en appui aux éleveurs.

Les demandes prioritaires des pays bénéficiaires

Les thèmes d'intervention principaux, ces cinq dernières années, ont été :

- 🦒 Des **appuis aux laboratoires vétérinaires** (techniques de diagnostic, démarche qualité, antibiorésistance) ;
- 🦒 Des **missions d'urgence** en santé animale ;

🦋 Des appuis en matière de **maitrise sanitaire des filières aquacole et avicole** ;

🦋 Des **appuis aux services vétérinaires en matière d'organisation** (participation au processus PVS de l'OIE, législation, démarche qualité, procédures de facilitation des échanges commerciaux en matière d'animaux et produits animaux, surveillance des maladies animales (...))

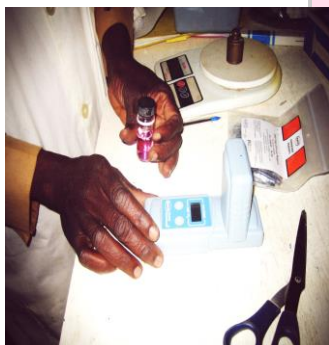
🦋 Des **appuis aux industries agroalimentaires** traitant des produits animaux en matière de sécurité sanitaire des aliments pour un meilleur accès au marché européen ou régional ;

🦋 Des demandes de formation, enseignement et e-Learning, de **montage de formation à la carte**, sur des thématiques spécifiques (notamment sur les maladies émergentes, surveillance et contrôle des maladies animales), mais aussi de montage de Masters internationaux ou de plans de formation à long terme (écoles vétérinaires, universités, instituts techniques).

Les projets réalisés ou en cours particulièrement emblématiques

🦋 Dans le cadre du **projet RESOLAB de la FAO (financement USAID)** :

- appui à un réseau de 23 laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale en matière de diagnostic et de démarche qualité avec une amélioration du niveau des prestations, attestée par les tests d'inter d'inter comparaison organisés par la FAO. Depuis 2016, le problème de l'antibiorésistance est pris en compte dans 3 pays pilotes (Sénégal, Ghana et Kenya).



- Dans ce même projet, un outil cartographique et informatif à distance (site Web de la FAO) sur les laboratoires vétérinaires du continent a aussi été

élaboré (Labo Mapping Tool consultable sur le site de la FAO).

🦋 Dans le cadre du protocole d'accord entre FVI et le **CMC-AH (Crisis Management Center- Animal Health de la FAO et de l'OIE)** :

- Mission d'urgence sur la peste des petits ruminants en République démocratique du Congo (avec pour



suite, un projet de 450.000\$ pour la lutte contre cette maladie) et sur la peste porcine africaine en Cote d'Ivoire.

- Ateliers régionaux de formation aux plans d'urgence contre les maladies animales (atelier régional UEMOA + atelier pour les 6 pays du Sahel).

🦋 Dans le cadre du **programme européen BTSF Afrique (Better Training for Safer Food = programme de formation des services vétérinaires officiels)**

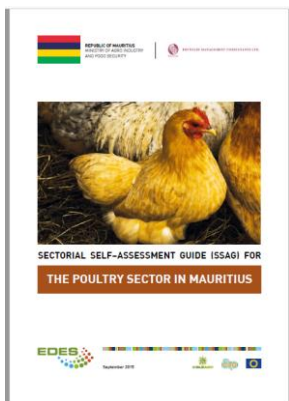
- appui aux entreprises agroalimentaires de 3 pays (Mali, Tchad et Zambie) avec une amélioration de la qualité sanitaire des produits et un meilleur accès au marché régional.

- Séminaire régional UEMOA relatif au RASFF (Rapid Alert System for Food and Feed) et à TRACES (TRAde Control and Expert System).



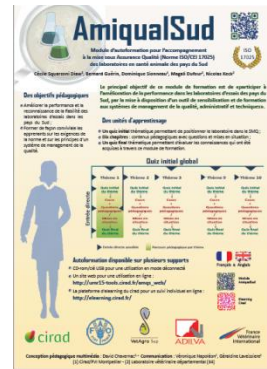
🇳🇵 Dans le cadre du programme européen EDES d'appui aux pays ACP :

- Développement d'outils transversaux de gestion communs à plusieurs pays pour l'organisation des services vétérinaires (base de données d'enregistrement des contrôles officiels, manuel d'organisation du contrôle aux frontières pour les pays ACP).
- Guide de maîtrise sanitaire de la filière avicole pour Maurice, adaptable aux autres pays).



🇳🇵 En formation et enseignement :

- Construction d'un outil de formation à distance en Assurance Qualité pour les laboratoires du Sud (AMIQUALSUD), en partenariat avec la FAO et les 27 pays du RESOLAB.



- Organisation d'universités d'été ciblées (santé animale et/ou sécurité sanitaire des aliments selon les années) de trois semaines, en anglais, pour une quinzaine de cadres de haut niveau des services vétérinaires étrangers (tous pays) par session. Des cadres d'Afrique sub-saharienne ont participé.
- Développement d'un outil de e-Learning (MOOC) sur la surveillance des maladies animales, étalé sur trois mois, en français et en anglais. Des cadres d'Afrique sub-saharienne ont suivi ce module.
- Accueil d'une quarantaine d'étudiants et partenaires issus de l'Afrique sub-saharienne, en Masters, Formation continue ou formations sur techniques de laboratoire.
- Sessions de formation de formateurs à la boîte à outils 'Guide élevage Pauvreté' pour l'investissement et la promotion des politiques publiques dans le secteur de l'élevage.
- Opération de jumelage ENSV-EISMV de Dakar sous l'égide de l'OIE et du MAE ayant abouti à la mise en place d'un master de formation de vétérinaires officiels et à l'obtention du label de centre collaborateur de l'OIE pour la formation des vétérinaires officiels pour cet établissement.

🇳🇵 Dans le cadre de financements divers (UE, AFD et MAAAF/BSI) :

- Interventions de FVI dans la pêche et l'aquaculture en Afrique du Sud, au Kenya, à Maurice, en Mauritanie et au Sénégal, en matière de pathologie des animaux aquatiques, de surveillance sanitaire des élevages et de sécurité sanitaire des produits de la pêche.



- Accueil de visites d'études d'inspecteurs vétérinaires (Ethiopie/AFD/Appui à la mise en place de l'abattoir d'Addis Abeba et Kenya/CE/organisation des contrôles officiels).



L'intérêt de ces actions dans le cadre de la stratégie sur cette zone géographique

Valorisation des résultats : La stratégie de FVI dans cette zone vient essentiellement en appui aux projets et programmes de l'UE, à la FAO et à l'OIE, avec une très bonne perception de nos interventions par ces trois organismes, concrétisée par des conventions ou des succès aux appels d'offres. Ces succès doivent être portés au bénéfice des ministères de tutelle dans leur collaboration avec ces institutions dans le domaine de la coopération internationale.

Dans le domaine de la formation : la promotion de jumelage entre écoles et instituts techniques partenaires sur des thématiques spécifiques peut être mise en avant (ex : écoles vétérinaires, laboratoires, instituts techniques) afin de concourir au renforcement des capacités de leurs RH et à l'essaimage des compétences des experts français. Les outils innovants d'échange d'information et de formation sont plébiscités du fait de l'expansion du numérique dans cette zone et des capacités réduites d'obtention de visa et bourse.



Les difficultés d'intervention dans cette zone

La question de la sécurité : FVI suit en la matière les recommandations du Haut fonctionnaire de Défense et de Sécurité (HFDS) du MAAF, ce qui conduit à restreindre la mise en œuvre d'une grande partie des actions sur place dans cette région. Des pratiques communes de gestion de ce risque sécuritaire sont à rechercher avec les autres opérateurs publics et la cellule de crise et de soutien du MEAE.

La disponibilité des experts : Contrairement à l'Europe et à la zone proche (Maghreb et Europe de l'Est) où FVI est impliqué dans des jumelages ou des programmes transversaux importants (BTSF, jumelages et projets d'assistance technique), la demande de l'Afrique subsaharienne porte plutôt sur des missions courtes répondant souvent à une demande urgente de projets ou d'organisations internationales. Ce type de mission nécessite une excellente réactivité. La mise à disposition de ces experts par nos ministères de tutelle, quand il s'agit de fonctionnaires, peut être une limite à l'action de FVI.